
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA VILLE DE PERCÉ MODERNISE SON RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Percé, le 29 octobre 2019 – La Ville de Percé entreprend un projet visant la modernisation de 793 luminaires vers la technologie aux diodes électroluminescentes (DEL). La Ville installera un éclairage de 3000 K, un blanc chaud confortable à l'œil.

« La technologie DEL représente une solution respectueuse de l'environnement tout en répondant favorablement aux enjeux de visibilité et de sécurité routière. Elle se démarque grâce à la durée de vie des ampoules de 5 fois supérieure à celle des ampoules originales. La certification "ciel noir" des produits sélectionnés assure une réduction maximale de la lumière émise vers le ciel grâce à son éclairage directionnel, limitant également la lumière intrusive dans les résidences », mentionne Mme Cathy Poirier, mairesse de la Ville de Percé.

Grâce à cette initiative qui s'inscrit dans une démarche de développement durable, la Ville réalisera des économies d'énergie et d'entretien respectives de 37 000 \$ et 19 825 \$ par année.

Sur le plan environnemental, en plus de protéger le ciel étoilé, la Ville réduira ses émissions de gaz à effet de serre d'environ 15,25 tonnes équivalent de CO₂ sur une période de 25 ans, représentant la durée de vie des luminaires.

En février 2018, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a lancé, en partenariat avec Énergère, entreprise de services éconergétiques, un programme offrant aux villes et aux municipalités du Québec un tarif d'achat regroupé pour moderniser les réseaux d'éclairage public. Le site <https://lumieresurlequebec.ca> permet aux citoyens de consulter l'état d'avancement de manière simultanée et de se renseigner sur les avantages de cette initiative. Les travaux ont débuté le 21 octobre et se termineront en novembre 2019.

- 30 -

Source :

Marie-Claude Costisella
Consultante Communications-Marketing
Ville de Percé
418 355-9488

